

Le Jura veut devenir un élément central de la concurrence fiscale

> Impôts Le canton lance un vaste plan de baisse de la fiscalité

> Le gouvernement se dit prêt à «prendre des risques»

Serge Jubin

«Le gouvernement est prêt à prendre des risques», clame le ministre jurassien des Finances, Charles Juillard. «Des risques raisonnables et lucides», complète sa collègue socialiste, Elisabeth Baume-Schneider. A la croisée des chemins, contraint de se montrer attractif et bien positionné, géographiquement ou économiquement, le Jura lance une baisse d'impôts qui doit non seulement lui permettre de se rapprocher de la moyenne suisse, mais aussi d'être «le plus attractif de Suisse romande et de la Suisse du Nord-Ouest dans certaines niches», en matière d'impôt sur la fortune et les prestations en capital, poursuit Charles Juillard.

La baisse fiscale constitue l'axe phare du programme de législature 2011-2015 d'un gouvernement où cohabitent en bonne harmonie deux PDC, Charles Juillard et Philippe Receveur, le libéral-radical Michel Probst et les socialistes Elisabeth Baume-Schneider et Michel Thentz.

«Les Jurassiens paient en impôts 40% de plus que la moyenne suisse, le double de Zoug», reprend Charles Juillard, estimant que «nous ne pouvons pas ignorer les réductions d'im-

pôts de nos voisins, Neuchâtel, Berne et Bâle-Ville.» Suffisamment d'arguments pour préconiser une baisse fiscale pour tous les contribuables. Pour les entreprises, en divisant par deux l'impôt sur les bénéfices et en allégeant l'impôt sur le capital. Pour les familles et la classe moyenne, avec la défiscalisation des allocations familiales, l'augmentation des déductions pour les frais de formation, pour les cotisations à l'assurance maladie pour les jeunes adultes et pour les frais de garde. Pour les gens fortunés, en allégeant l'impôt sur la fortune, les prestations en capital et en réduisant le barème d'impôt.

«Nous ne pouvons pas ignorer les réductions d'impôts de nos voisins»

Pour autant que le parlement ratifie les intentions gouvernementales, partagées par tous les ministres, y compris les deux socialistes qui ont obtenu en contrepartie un engagement ferme pour lutter contre les bas salaires, les premières mesures entreront en vigueur dès 2012, puis progressivement jusqu'en 2017 et même 2020. Le programme dévoilé mardi à Delémont s'ajoute à la déci-

sion prise par le peuple, en 2004, de réduire chaque année de 1% de la charge fiscale, jusqu'en 2020.

«A titre d'exemple, s'enflamme Charles Juillard, un couple marié avec deux enfants déclarant un revenu brut de 100 000 francs paie actuellement, tous impôts confondus, 8614 francs. Il déboursera 7531 francs en 2012 (-13%) et 6973 francs en 2020 (-19%). Pour une société anonyme ayant un capital de 1 million et 5 millions de bénéfice annuel, l'impôt actuel est de 732 000 francs. Il diminuera de 12% en 2012, de 35% en 2016 et de 44% en 2020.»

Le Jura baisse ses impôts en garantissant qu'il ne réduira pas ses prestations. Le manque à gagner sera pourtant de 25 à 37 millions par an. Après avoir assaini sa trésorerie et réduit sa dette de moitié depuis 2003, la ramenant à 250 millions, le Jura accepte de s'endetter les trois prochaines années, assimilant la baisse fiscale à un investissement. «Pour ensuite obtenir un retour sur investissements et retrouver, dans cinq ans, une même masse d'impôts, en ayant élargi l'assiette fiscale.»

La baisse d'impôts s'adresse d'abord aux Jurassiens, mais elle doit favoriser l'implantation de nouveaux résidents, si possible fortunés. Le gouvernement jurassien constate jalousement qu'Appenzell compte 2248 millionnaires et le Jura seulement 570!

> Commentaire L'audacieux pari jurassien

Peut-être y a-t-il un soupçon de pédanterie et d'illusion à s'autoproclamer «région centrale», alors qu'il a beaucoup souffert, jusque ici, de son statut périphérique et difficile d'accès. Mais le Jura sait qu'il n'a d'autres choix, pour lutter contre le déclin, ou une croissance bien inférieure à la moyenne suisse, que de partir à l'offensive, avec courage et audace.

Le Jura de Jean-François Roth avait concocté le programme «Pays ouvert» pour «sortir le nez du guidon», il y a une décennie.

Projet refusé en votation pour d'obscures luttes partisans. En 2011, le Jura de Charles Juillard et Elisabeth Baume-Schneider apprête une nouvelle stratégie qui vise le même objectif: éviter la marginalisation et l'oubli.

Plutôt que de pleurnicher, le Jura choisit le volontarisme et le culot. Il ose réduire drastiquement une charge fiscale étouffante. Il élimine d'un revers de main le qualificatif de périphérique. A la croisée des chemins, le Jura opte pour le pari de se vendre, peut-être un peu

Après 32 ans de souveraineté consacrée à la mise en place du canton et au rattrapage en infrastructures, le Jura «basculé dans une nouvelle ère», annonce le président Philippe Receveur. Il entend se profiler comme une région centrale, au milieu du réseau européen de communications, autoroutier - avec l'achèvement prochain de la Transjurane - et ferroviaire - le TGV Rhin-Rhône s'arrêtera à deux pas de la frontière, faisant de Porrentruy la ville suisse la plus proche de Paris, à 2 heures 40. «Le Jura veut réussir la délicate transition d'une région marginale et difficile d'accès à une nouvelle porte d'entrée de la Suisse vers l'Europe, accueillante, innovante, solidaire, disposant d'espaces, à proximité de Bâle, du Plateau suisse et de la France», annonce le Conseil d'Etat, qui veut faire jouer à Delémont et à son agglomération le rôle de moteur et de tête de pont.

Le Jura se profile de manière résolument positive, décomplexée, en développant des réseaux d'influence, «avec l'ambition qu'un jour, un Jurassien devienne conseiller fédéral». Finies la pleurnicherie et la périphérie, le Jura veut abattre ses atouts pour faire sa place. «Cela implique un nouvel état d'esprit, à l'intérieur du Jura et dans notre perception à l'extérieur», ajoute le président Receveur.

plus attractif qu'il n'est réellement. L'opération d'image est indispensable vis-à-vis de l'extérieur, pour exister plus et mieux. La révolution copernicienne sera vitale à l'intérieur du canton. La tâche s'annonce ardue. Car les tenants du conservatisme et de la défense d'un environnement inviolé, au risque de faire des vastes espaces verts jurassiens une réserve, crient fort. Privilégiant à l'intérêt général leur confort personnel et l'illusion d'un paradis où ils seraient seuls. S. J.

STRATÉGIE 2011-2015 Le Gouvernement veut prendre un «virage décisif».

Réforme fiscale inédite dans le Jura

DELPHINE WILLEMEN

«Les Jurassiens paient 40% d'impôts de plus que la moyenne suisse.» Face à ce constat implacable, le Gouvernement jurassien lance ni plus ni moins qu'une réforme fiscale d'une ampleur inégalée depuis l'entrée en souveraineté du canton, en 1979. Les cinq ministres réunis hier à Delémont pour présenter leur programme de législature 2011-2015, intitulé «Le Jura au centre de l'action», ont parlé d'un «virage décisif». «Nous vivons une phase particulière de l'histoire du canton», selon le président de l'exécutif Philippe Receveur. Mais le plan financier doit d'abord être accepté par le Parlement, cet automne.

Profitant d'une conjonction d'éléments favorables, en particulier la reprise économique avec la création prévue de centaines de nouveaux emplois, l'achèvement prochain de l'autoroute A16 et la mise en service du TGV vers Paris, le Gouvernement veut faire passer le Jura d'une région en construction à un canton central et attractif.

«Nous devons exploiter nos valeurs et ne pas nous contenter de courir après les autres», a déclaré Philippe Receveur. Le principal axe d'action se situe pourtant bel et bien au niveau fiscal, à l'heure où le voisin Neuchâtel adapte sa fiscalité. Le Jura veut, lui aussi, se mettre dans la lumière et attirer de nouveaux contribuables.

Les familles choyées

Les réformes, qui doivent entrer en vigueur dès l'an prochain et jusqu'en 2017, touchent toute la population, des bas revenus aux grandes fortunes, ainsi que les entreprises. Aujourd'hui, toutes les statistiques fiscales sont défavorables au Jura, qui compte par exemple la plus faible proportion de millionnaires (570) en Suisse.

L'allègement de l'impôt pour les contribuables profitera particulièrement aux familles. Il prévoit une défiscalisation des allo-

cations familiales et une hausse de trois déductions: les frais de formation hors du domicile, les cotisations des jeunes adultes aux caisses-maladie (presque aussi élevées que celles des adultes) et les frais de garde. Une famille de deux enfants avec un revenu imposable de 62 600 francs bénéficierait ainsi d'une baisse d'impôts de 13% dès 2012 et encore plus ensuite.

L'impôt sur la fortune sera allégé via l'introduction d'un taux unique, pour faire du Jura «le canton le plus attractif de Suisse romande et de la Suisse du nord-ouest» en la matière.

Les entreprises devraient, quant à elles, bénéficier d'allègements sur le bénéfice et sur le

capital. Une société anonyme avec un revenu imposable de 5 millions et une fortune avant impôt d'un million paierait 12% d'impôts en moins l'an prochain (649 500 fr.) et 35% de moins d'ici à 2016 (soit 470 000 fr.).

Risquées, ces mesures se traduiraient dans les chiffres par un coût de 25 à 37 millions de francs par an, avec un retour progressif à l'équilibre d'ici cinq à sept ans. «Cette baisse fiscale, c'est un véritable investissement pour l'avenir», a expliqué le ministre en charge des Finances, Charles Juillard.

«Pas question de réduire des prestations de l'Etat pour compenser ces mesures, alors on accepte de s'endetter pendant deux à trois ans.» L'exécutif propose ainsi de déroger au frein à l'endettement pour le budget 2012. De quoi faire passer la dette, actuellement établie à 250 millions de francs, à plus de 300 millions de francs en 2016. L'exécutif espère redresser la courbe démographique et attirer de nouveaux contribuables pour résorber ce découvert.

Mais tout est maintenant entre les mains du Parlement. Acceptera-t-il cet ambitieux projet? L'exécutif se dit prêt à empoigner son bâton de pèlerin pour convaincre partis et communes. Quant à la ministre socialiste Elisabeth Baume-Schneider, elle ne voit pas de vote pointer à l'horizon: «On fait le pari que le référendum obligatoire ne sera pas proposé par le Parlement.»

« Pas question de réduire des prestations de l'Etat, alors on accepte de s'endetter »



CHARLES JULLARD
MINISTRE
JURASSIEN
DES FINANCES



Le Gouvernement jurassien veut attirer du monde en réduisant la charge fiscale pour tous. KEYSTONE

Trois autres axes stratégiques

AU CŒUR DES RÉSEAUX Profitant de l'achèvement prochain de l'A16, de la future connexion au TGV et de la mise en service de l'aérodrome de Bressaucourt, le Gouvernement jurassien veut faire du Jura une région centrale, un pôle d'activités désormais accessible. Le canton doit intensifier ses collaborations avec Bâle, la France et l'Arc jurassien. Une place particulière est réservée au Jura bernois, dans la perspective d'un vote sur l'unité du Jura à l'horizon de la fin de législature. «Il n'y a pas de hasards, que des rendez-vous, et les rendez-vous sont plus faciles à prendre quand on existe dans les réseaux», a affirmé la ministre Elisabeth Baume-Schneider. Et d'insister sur la nécessité de travailler l'image du canton. Une image d'ouverture.

ÉCONOMIE ET FORMATION L'économie jurassienne affiche un dynamisme fort, avec le projet du Swatch Group de créer 500 à 700 nouveaux emplois et l'agrandissement de

Donzé-Baume et Valgine du côté des Breuleux. Le ministre de l'Économie Michel Probst a rappelé l'importance de renforcer ce pôle d'excellence dans les domaines de l'horlogerie et des microtechniques. Mais pour ne pas mettre tous les œufs du canton dans le même panier, il a souligné la nécessité de diversifier le tissu économique, pour le protéger de la conjoncture. L'exécutif veut encourager le développement des technologies médicales, des technologies propres et l'emploi dans le tertiaire. Il s'agit d'attirer les jeunes bien formés.

NATURE ET SANTÉ Fort d'un cadre naturel reconnu, le Jura veut se positionner comme une référence en matière d'énergie propre. Il entend sortir du nucléaire – dont il dépend à hauteur de 40% – d'ici 2050. Cette ambition encore floue doit se concrétiser dans la «stratégie énergétique cantonale 2035». En matière de santé, le canton mise sur ses infrastructures de remise en forme et de bien-être. ● DWB

Le Journal du Jura - 29 juin 2011

CANTON DU JURA Une réforme fiscale de grande envergure

Le gouvernement veut lancer une réforme de la fiscalité d'une ampleur sans précédent depuis l'entrée en souveraineté. Ce projet, qui doit rendre le canton plus attractif est l'une des priorités du programme de législature. «Nous voulons faire passer le Jura d'un canton en construction et en rattrapage à un canton au centre de l'action», a expliqué le président de l'exécutif Philippe Receveur. Avec ses collègues, le ministre a dévoilé le programme de législature 2011-2015 intitulé «Le Jura au CENTRE de l'action». Cette stratégie vise à améliorer l'accessibilité et la visibilité du canton. Elle s'inscrit dans un contexte très favorable avec la reprise économique et la mise en service d'ici à 2015 des nouvelles voies de communication avec l'achèvement de l'A16 et l'accès à la liaison TGV près de la frontière. Elle a aussi été élaborée alors que se dessine un vote sur la Question jurassienne. L'un des axes les plus visibles est la baisse des impôts en

faveur des personnes physiques et des entreprises. Ce projet concerne tous les contribuables, y compris les hauts revenus. Le Jura entend se profiler comme une région attractive sur le plan fiscal au niveau romand pour attirer de nouveaux habitants. «Nous ne pouvons ignorer les adaptations fiscales dans les cantons de Neuchâtel, de Berne et de Bâle-Ville», a estimé le ministre Charles Juillard. Il n'est pas question de réduire les prestations de l'État. Le gouvernement est donc conscient de prendre un risque en acceptant de s'endetter. La réforme fiscale sera introduite par étapes dès 2012 et jusqu'en 2017. L'investissement s'élèvera entre 25 et 37 millions par an. L'endettement commencera à être amorti dès que les effets positifs des mesures fiscales permettront de dégager des résultats positifs. ● AJS

Bonne nouvelle: les impôts vont diminuer

► **Le Gouvernement jurassien** au complet a présenté hier un programme de législation particulièrement ambitieux.

► **Les Jurassiens** seront heureux d'apprendre que le Gouvernement propose une diminution importante des impôts, cela dès 2012.

► **Un tel programme** n'est pas possible sans mesures d'accompagnement. Ces mesures, nombreuses, toucheront toutes les catégories de la population. Explications.

Jamais sans doute le Gouvernement jurassien n'a présenté de programme de législation aussi ambitieux. Les Jurassiens retiendront avant tout une chose: on leur promet d'importantes baisses d'impôts.

La fin d'un cycle

Le Gouvernement estime le moment favorable, a souligné son président Philippe Receveur. Son analyse: c'est la fin d'un cycle, le rattrapage en infrastructures approche de sa conclusion. Et les voies de communication justement vont améliorer l'accessibilité au canton, dont il s'agit désormais de valoriser la position centrale, là où l'on voyait auparavant une région marginale. C'est un changement d'état d'esprit qui est réclamé à tout le monde, les Jurassiens les premiers.

Priorité à la fiscalité. Aujourd'hui, les Jurassiens paient en moyenne 40% de plus d'impôts que les Suisses. C'est un frein souvent cité lorsque l'on vise des implantations dans le Jura. Pour corriger cela, le Gouvernement est prêt à prendre le risque d'un allègement de l'impôt de tous les contribuables, a annoncé le ministre des Finances Charles Juillard. Mais les familles bénéficieront d'une attention soutenue. Ce qui est prévu:

• Une progressivité des barèmes atténuée.

• L'exonération des allocations familiales.

• L'augmentation des frais de garde de 3200 à 10 000 fr.

• L'augmentation des déductions pour enfants, réévaluées en 3 paliers pour mieux tenir compte de la hausse des charges lorsque les enfants grandissent.

• La déduction des frais d'instruction au dehors passera de 6000 à 10 000 francs.

• Les jeunes (18-25 ans) bénéficieront de la même déduction que les adultes pour les caisses maladie (2600 francs).

Entreprises: grosse baisse de l'imposition

Le canton veut aussi agir sur la fortune, taxée à un taux unique avec l'introduction d'une zone franche à caractère social, de même que pour les prestations en capital. «Nous avons été longtemps parmi les cantons les plus intéressants mais nous avons perdu cet avantage. Nous avons la volonté de devenir les meilleurs de Suisse romande et de la Suisse du Nord-Ouest, avec un clin d'œil vers Bâle», a dit hier le ministre des Finances.

Pour les personnes morales, il est prévu de passer d'un taux d'imposition du bénéfice effectif de 14,6% à 8,2% à terme, ceci par étapes. Le taux d'imposition sur le capital et l'imposition des sociétés holding sera massivement adapté pour permettre de placer le Jura dans les premiers rangs suisses. L'objectif de ces diverses baisses est de se repositionner au niveau suisse, mais également de rendre la fiscalité des entreprises eurocompatible.

A noter encore que le canton va simplifier la manière de calculer l'impôt en abandonnant le principe de la quotité pour venir au système du franc pour l'Etat et du centime additionnel pour les communes et les communautés ecclésiastiques. On remarquera que le Gouvernement a renoncé à introduire une fiscalité des personnes physiques à taux constant (*flat rate tax*) dont il avait été question. «Mais on casse fortement la courbe. Et la *flat rate tax* existe déjà pour les entreprises», a commenté Charles Juillard.

Prestations maintenues

Remarque importante: la baisse de la pression fiscale n'entraînera pas de réduction des prestations de l'Etat.

Le Gouvernement entend aussi s'impliquer en faveur de «politiques salariales responsables bannissant les très bas salaires et les inégalités salariales». Cela comprend des mécanismes de régulation de la libre circulation des personnes. Les aides aux entreprises seront liées systématiquement à des contrôles préalables. Le Gouvernement favorisera l'extension des conventions collectives de travail avec une clause de salaire minimum. «Nous allons inviter les partenaires sociaux à se mettre autour de la table», a dit Charles Juillard. Eventuellement, on cherchera à imposer la généralisation de certaines conventions collectives.

Tout cela a un coût. La dette de l'Etat va passer de 250 millions aujourd'hui à 300 millions en 2016. Mais les excédents attendus par la suite doivent permettre de la résorber, a dit Elisabeth Baume-Schneider, vice-présidente. Cela grâce à l'arrivée de nouveaux contribuables. A noter que le frein à l'endettement sera suspendu en 2012.

Le Parlement pourra discuter du programme de législation mais il n'a pas à voter. En revanche, il se prononcera sur les mesures prévues, notamment dans le cadre du budget 2012.

GEORGES MAILLARD

Deux exemples

■ **Famille avec deux enfants.** Revenu brut de 100 000 francs, couple marié, deux enfants de moins de dix ans, double gain:

• **Aujourd'hui:** revenu imposable de 62 600 francs, impôts 8614 francs.

• **2012:** revenu imposable de 58 100 francs, impôts 7531 francs. Différence: 1083 francs, soit -13%.

• **2020:** revenu imposable de 58 100 francs, impôts 6973 francs. Différence: 1641 francs, soit -19%.

■ **Société anonyme. Bénéfice** imposable de 5 millions de francs, capital imposable d'un million:

• **Aujourd'hui:** taux d'imposition du bénéfice 14,564%, taux d'imposition du capital 0,377%, impôts cumulés 732 021 francs.

• **2012:** taux d'imposition du bénéfice 12,772%, taux d'imposition du capital 0,194%, impôts cumulés 640 541 francs. Différence: 91 480 francs, soit -12%.

• **2020:** taux d'imposition du bénéfice 8,213%, taux d'imposition du capital 0,017%, impôts cumulés 410 826 francs. Différence: 321 195 francs, soit -44%.



Le Gouvernement au complet a présenté hier un ambitieux programme de législation. PHOTO ROGER MEIER

Un bureau du développement démographique

Le programme de législature comprend de nombreux autres points importants. Mentionnons:

- La création d'un bureau du développement démographique.

- Des collaborations intensifiées avec Bâle, la France (axe TGV Rhin-Rhône) et l'espace BEJUNÉ, avec une attention particulière pour le Jura bernois et la votation prévue sur l'avenir institutionnel des deux régions.

- Le renforcement du rôle de Delémont dans le réseau des agglomérations suisses, «vital pour le Jura».

- Mise en place «d'infrastructures emblématiques», comme un centre de recherche appliquée dans un domaine de

pointe ou une école internationale, l'étude de l'opportunité de construire un nouvel hôpital pour l'Arc jurassien, la construction du CREA à Delémont, le développement d'un centre de compétences lié à Paléojura.

- Une politique de réseautage «décomplexée», «avec l'ambition qu'un jour, un Jurassien devienne conseiller fédéral».

- Le souhait de renoncer à l'énergie nucléaire (actuellement 40% de l'électricité consommée dans le Jura) à l'horizon 2050, date à laquelle le canton espère devenir indépendant dans le domaine de l'approvisionnement énergétique.

- Un accent porté sur la gestion de l'eau avec une nouvelle loi sur l'eau et l'engage-

ment du canton pour la santé de ses cours d'eau, sans oublier le Doubs.

- La mise en valeur du cadre naturel (filière équine, mobilité douce), principalement sur l'axe Porrentruy-Saint-Ursanne-Franches-Montagnes.

- La remise en forme avec 3 établissements de pointe, soit la réadaptation ou rééducation sur le site de Porrentruy de l'Hôpital du Jura, la Clinique Le Noirmont et le Centre Rencontres à Courfayvire.

- Au niveau formation, développement de la filière bilingue dans les 3 districts en l'ouvrant aux non-germanophones, construction d'un campus tertiaire à Delémont, entre autres.

GM

■ COMMENTAIRE

Rémy Chételat



Grands mots, grand remède

Le programme gouvernemental des cinq prochaines années ne manque pas de contenu: des grands mots pour autant d'idées et un grand remède, destiné à couper le feu de la fiscalité jurassienne.

Les grandes déclarations d'abord. Le Jura ne veut plus être une lointaine périphérie. Le développement des voies de communication a désenclavé le canton: un Etat «au centre de l'action», ainsi que le voit le Gouvernement. Au-delà de la rhétorique politique, tant mieux si le nouveau canton, qui a jusqu'ici travaillé à se remplir, se sent pousser des ailes. Qu'il les déploie et s'envole enfin, en suivant ce nouveau cap, qui prolonge peu ou prou le mouvement de Jura Pays ouvert, ambitieux projet de société dont les Jurassiens n'avaient pas voulu en 2004.

Le Jura traîne une mauvaise réputation fiscale. Cette incontestable évidence, heureusement tempérée par le «revenu disponible» qui met un peu de baume sur les plaies du contribuable jurassien, constitue un véritable repoussoir pour l'extérieur. Casser cette image d'enfer fiscal est indispensable pour améliorer l'attractivité du canton, attirer des habitants, des très riches aussi, des entreprises. Et les Jurassiens restés bernois!

Plus on sera, moins on paiera. Le Jura doit savoir se réconcilier avec la richesse s'il veut pouvoir lutter contre la pauvreté et les bas salaires, un autre fléau. L'homme est ainsi fait qu'il réfléchit aussi avec son porte-monnaie. Une baisse fiscale est une bonne nouvelle, d'autant que les prestations de l'Etat restent identiques.

Audacieuse volonté donc du Gouvernement pour profiler le Jura. Pari risqué aussi, puisque cette réforme de la fiscalité sans précédent s'inscrit dans un contexte peu favorable pour les finances des cantons. Les plus grandes incertitudes planent sur l'établissement des prochains budgets, notamment pour la distribution des bénéfices excédentaires de la Banque nationale et les incidences de la réforme de la péréquation financière. Mais attendre des jours meilleurs pour investir dans l'avenir, c'est aussi prendre le risque de rater le bon train pour la bonne destination.

Le courage d'oser une telle réforme fiscale mérite que l'objectif soit atteint. Encore faudra-t-il que le Jura dans son ensemble adhère à l'idée: le Parlement, les communes, le peuple souverain. Le Gouvernement devra s'appliquer à faire preuve de cohésion et de cohérence pour convaincre. Tolérer une remarque fût-elle caustique, avoir l'intelligence de ne jamais refuser le dialogue, prendre de la hauteur. Et le Jura décollera, forcément, au risque dans le cas contraire de s'écraser.

Le Matin - 29 juin 2011

■ **JURA, FISC** Le gouvernement jurassien veut lancer une réforme de la fiscalité d'une ampleur sans précédent depuis l'entrée en souveraineté. L'un des axes les plus visibles est la baisse des impôts en faveur des personnes physiques et des entreprises.

La Liberté - 29 juin 2011

FISCALITÉ

Le Jura lance une réforme historique

Le Gouvernement jurassien lance une réforme de la fiscalité d'une ampleur inégalée depuis l'entrée en souveraineté en 1979. Des allègements sont prévus à la fois pour les personnes physiques et pour les entreprises. Cette baisse d'impôt s'inscrit dans le programme de législature 2011-2015 dévoilé hier par le Gouvernement jurassien au grand complet. L'objectif de ce programme intitulé est de dépasser le stade d'une région en construction et en rattrapage. ATS

Die Zeit des Nachsitzens ist vorbei

32 Jahre nach der Unabhängigkeit blickt der Kanton Jura selbstbewusst in die Zukunft

Von *Seraïna Gross, Delémont*

Es war eine Sternstunde der schweizerischen Demokratie und der Beweis dafür, dass separatistische Bewegungen nicht zwangsläufig blutig enden müssen: Am 24. September 1978 entliessen schweizweit 82,3 Prozent der Stimmberechtigten und alle Stände, auch Bern, die drei jurassischen Bezirke Delémont, Porrentruy und Freiberge in die Selbstständigkeit.

Die Jura-Frage war gelöst, dreissig Jahre Unabhängigkeitsbewegung hatten ein friedliches Ende gefunden. Für den neu gegründeten Kanton aber begann ein zweiter Kampf, der ihn weitere dreissig Jahre beschäftigen sollte: der Kampf gegen die infrastrukturellen Defizite, den die Jahrzehnte der Vernachlässigung durch Bern hinterlassen hatten.

Vier Milliarden investiert

Rund vier Milliarden Franken, so hat die jurassische Regierung ausgerechnet, hat der Kanton mit Unterstützung des Bundes seit 1979 in die jurassische Infrastruktur investiert. Vor allem verkehrstechnisch wurde aufgerüstet: 1984 wurde die Transjurane von Biel nach Boncourt ins Nationalstrassennetz aufgenommen; sie wird den Jura der-einst ans schweizerische und französische Hochleistungsnetz anbinden. Die Verbindung zwischen Porrentruy und Delémont steht bereits, bis nach Frankreich fehlen nur noch ein paar Kilometer. Schlechter geht es im Süden Delémonts voran, die Verbindung mit dem Berner Jura wird erst 2016 fertig sein. Ein erster verkehrstechnischer Quantensprung allerdings steht noch dieses Jahr an, mit dem Anschluss Delémonts ans französische TGV-Netz über Belfort-Montbéliard.

«Wir sind am Ende der Aufbauphase des jurassischen Staates angelangt», sagte Regierungspräsident Philippe Receveur gestern bei der Präsentation der Legislaturplanung 2011 bis 2015. Die Zeit des Nachsitzens sei vorbei; jetzt gehe es darum, den Kanton in die Zukunft zu führen. Der Jura soll, so die Absicht der Regierung, Zentrum einer dynamischen Region mit guten Verbindungen und einem hohen industriellen Niveau werden.

Die Voraussetzungen dazu seien noch nie so gut gewesen. Mit der Transjurane werde der Jura mit den anderen Kantonen des Arc Jurassien, Neuchâtel und Bern gut verbunden sein; der TGV rücke Paris und Frankreich näher. Und die Nähe zum EuroAirport Basel garan-

tiere eine internationale Anbindung des Juras. Zudem seien die konjunkturellen Bedingungen gut.

Steuern senken, Schulden machen

Wie der Kanton aus seiner Randständigkeit befreit werden soll, hat die jurassische Regierung gestern ebenfalls skizziert. Die Wirtschaftsstruktur soll diversifiziert werden; die Konzentration auf die Uhrenindustrie macht den Jura krisenanfällig. Das Zauberwort aber heisst: Steuersenkungen. «Wir können die Steuersenkungen von Bern, Basel-Stadt und Neuchâtel nicht ignorieren», sagte Finanzminister Charles Juillard. Zuerst werden die Gewinnsteuern reduziert, dann sollen auch die natürlichen Personen profitieren. Die Jurassier zahlten heute 40 Prozent mehr Steuern als im schweizerischen Durchschnitt, sagte Juillard; im Vergleich zu Zug lägen die jurassischen Steuern gar doppelt so hoch.

Mehr als ein Drittel der jährlichen Investitionen von 75 Millionen Franken sollen in den nächsten Jahren für Steuersenkungen aufgewendet werden. Bis 2016, so die Regierung, werden die Schulden des Kantons Jura deshalb von heute 250 auf 300 Millionen Franken ansteigen. Angesichts der im Vergleich

zu den anderen Kantonen der Romandie unterdurchschnittlichen Pro-Kopf-Verschuldung sei dies vertretbar, sagte die stellvertretende Regierungspräsidentin Elisabeth Baume-Schneider.

Befreiung aus der Randständigkeit, Positionierung als Zentrum einer Region, Steuersenkungen: Noch vor ein paar Jahren wären solche Pläne ins Reich der Träume verwiesen worden. Doch die jurassische Regierung operiert nicht im luftleeren Raum: Der Jura liegt zwischen zwei höchst dynamischen Wirtschaftsregionen, der Genferseeregion im Westen und Basel im Osten. Zugute kommt dem Arc Jurassien und damit auch dem Jura, dass die Genferseeregion an ihre Grenzen stösst. Der Immobilienmarkt ist überhitzt, die Infrastruktur platzt aus allen Nähten. Und im Westen gehört Delémont bereits heute zum Wirtschaftsgrossraum Basel.

Zudem verkennt die jurassische Regierung die Schwierigkeiten des Juras nicht. Nirgendwo ist das Pro-Kopfeinkommen so tief wie im jüngsten Kanton der Schweiz. Und die Abwanderung liess sich bis jetzt auch nicht stoppen. Vor allem bei den Zwanzig- bis Vierzigjährigen bricht die Alterspyramide ein. Wenn sie bleiben, dann ist der Jura definitiv in der Schweiz angekommen.



Abschied von der Randständigkeit. Der Jura hat die Defizite bei der Infrastruktur behoben; jetzt will er Zentrum einer dynamischen Region werden. Foto: Keystone